

Les principales décisions prises par le comité syndical

2nd semestre 2023

Chères collègues, Chers collègues,

Célébrer les 50 ans du SATESE 37 est un moment extraordinaire dans l'histoire de notre syndicat.

Emblématique également, car il témoigne, d'une part, de la longévité de notre structure et, d'autre part, de son impact dans le paysage territorial.

Un demi-siècle de mutualisation, de technicité, de proximité, mais aussi d'indépendance, au profit des collectivités et des usagers d'Indre-et-Loire, méritait d'être honoré et partagé avec toutes celles et tous ceux qui ont contribué et/ou qui contribuent encore à cette réussite.

Le 5 octobre dernier, nous avons donc célébré ensemble ce jalon significatif. Ce moment partagé a été l'occasion de regarder en arrière avec fierté sur les réalisations et les défis surmontés au cours de ces 5 décennies.

Cet événement m'a permis également d'exprimer ma profonde gratitude envers nos fidèles adhérents, nos collaboratrices et collaborateurs dévoué(e)s et nos partenaires qui ont soutenu notre syndicat tout au long de ce voyage.

Soyez assuré(e)s que l'ensemble de l'équipe est impatiente de continuer à servir notre territoire avec passion et de poursuivre son engagement envers l'environnement pour les années à venir.

Avec toute ma reconnaissance envers celles et ceux qui participent au succès du SATESE 37.

Sincèrement,

Joël Pélicot
Président du SATESE 37

POLITIQUE

▣ Partenariat CD 37/SATESE 37

Lors du Comité Syndical du 25 septembre 2023, Monsieur le Président a rappelé la conférence portant sur l'eau potable en Touraine « De la nappe au robinet » du 22 mai 2023, organisée par le Conseil Départemental d'Indre-et-Loire (CD 37) et à laquelle le SATESE 37 avait été convié. Il a ensuite informé les Délégué(e)s que les Elu(e)s du CD 37 ont pris une délibération, lors de la séance du Conseil Départemental du 30 juin, invitant le syndicat à participer à la définition de la stratégie départementale de gestion de la ressource en eau.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

▣ Délégations de compétences

L'Assemblée délibérante a approuvé l'adhésion, au 1^{er} octobre 2023, de la commune de Marçilly-sur-Vienne pour la compétence « Contrôle des raccordements AC ».

▣ Attributions du Bureau

Dans le cadre des attributions de l'organe délibérant au Bureau, les membres de l'Assemblée ont décidé, à l'occasion du Comité Syndical du 4 décembre 2023, de relever le plafond de l'aliénation de gré à gré et de la cession par adjudication à 10 000 € TTC et ce, pour les biens mobiliers.

RESSOURCES HUMAINES

▣ Référent déontologue des Elu(e)s

En application du décret n°2022-1520 du 6 décembre 2022, l'Assemblée délibérante a procédé à la désignation de Catherine CHAMPRENAULT, ancienne Procureure Générale près la Cour d'Appel de Paris,

en qualité de référente déontologue des Elu(e)s du SATESE 37.

Cette désignation s'est faite au travers d'une mutualisation de la fonc-

tion, proposée par l'Association des Maires d'Indre-et-Loire (AMIL), à laquelle le syndicat a répondu favorablement.

▣ Consultation Assurance statutaire

Le contrat groupe « assurance statutaire » (auquel le SATESE 37 adhère actuellement) arrivant à son terme le 31 décembre 2024, il a été décidé de charger le Centre de Gestion d'Indre-et-Loire (CDG 37) d'organiser, pour le compte du syndicat, une consultation en vue de souscrire un nouveau contrat, à adhésion facultative, à compter du 1^{er} janvier 2025. Le nouveau contrat, d'une durée de 4 ans, devra garantir tout ou partie des risques retenus pour le personnel affilié à la CNRACL, ainsi qu'à l'IRCANTEC.

▣ Tableau des effectifs

Lors du Comité Syndical du 4 décembre 2023, il a été décidé de supprimer un poste d'Adjoint administratif principal de 1^{ère} classe, ainsi qu'un poste d'Adjoint technique. Par ailleurs, l'Assemblée délibérante a approuvé la création d'un contrat à durée indéterminée de droit privé pour son Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC), ce dernier étant considéré comme un service public industriel et commercial (SPIC). Enfin, dans le cadre de la démarche « société(e) » engagée par le syndicat, les Délégué(e)s ont décidé la création d'un contrat à durée déterminée de droit public « travailleur handicapé », dont le bénéficiaire aura vocation à être titularisé à l'issue de sa période de stage (article L352-4 du Code Général de la Fonction Publique).

▣ Actualisation du Règlement de formation

En 2018, un règlement de formation a été instauré au SATESE 37, afin de clarifier les différentes règles dans lesquelles

s'inscrit la formation au sein du syndicat. Compte tenu de l'évolution des différentes législations et réglementations en la matière, les membres de l'Assemblée ont été invités à adopter l'actualisation n°2 dudit règlement.



FINANCES

► Orientations budgétaires 2024

Une nouvelle fois, le SATESE 37 a établi son « rapport sur les orientations budgétaires ». Outre l'obligation fixée par la réglementation, ce rapport a été l'occasion, pour l'exécutif, de présenter aux Délégué(e)s l'évolution de la situation financière du syndicat, ainsi que les grandes orientations pour les années à venir; et, pour les Délégué(e)s, de disposer d'une analyse budgétaire complète leur permettant de se prononcer sur le projet proposé par l'exécutif. Ce rapport a été un véritable appui au débat d'orientation budgétaire et a participé au renforcement de la démocratie participative au sein de l'établissement.

► Tarifs 2024

Conformément aux orientations budgétaires proposées pour 2024, l'Assemblée délibérante a approuvé le projet de tarifs qui lui a été soumis. La contribution des membres (hors Conseil Départemental) a fait l'objet d'une revalorisation de 5%. Les prestations liées au « suivi station d'épuration » ont, pour leur part, été revalorisées de 2%. Quant aux tarifs du SPANC, ils n'ont pas évolué par rapport à l'an passé.

ASSAINISSEMENT COLLECTIF

► Réutilisation des Eaux Usées Traitées (REUT)

Face à une raréfaction de la ressource en eau et des épisodes de sécheresse qui s'intensifient, la réutilisation des eaux usées traitées (REUT) est-elle une vraie ou une fausse bonne idée? Au-delà des nécessaires efforts de sobriété, la REUT peut contribuer, dans certains cas, à réduire les déficits quantitatifs au niveau local et à diminuer les pressions polluantes sur la ressource. Lors du Comité Syndical du 25 septembre 2023, Stéphane JAYLE, Directeur Général Adjoint et Directeur Technique, a apporté aux membres de l'Assemblée des informations théoriques et pratiques sur cette réutilisation, notamment au travers d'exemples rencontrés sur le territoire

français... mais les Délégué(e)s ont également été sensibilisés sur les potentiels risques induits par cette initiative.

► Programme prévisionnel 2024

Concernant le « suivi station d'épuration », le programme 2024 prévoit 707 visites sur site, auxquelles viennent s'ajouter 101 interventions sur le réseau et 41 réunions de synthèse. Ces 849 interventions sont réalisées sur un parc de 237 stations d'épuration. Le suivi de 11 stations d'Industriels ou Etablissements Publics/Privés vient compléter ce programme.

Dans le cadre de la « prestation travaux », il est prévu une vingtaine d'actions sur les 8 stations d'épuration en construction, extension ou aménagement. Il convient d'y ajouter d'éventuelles missions réalisées en partenariat avec l'Agence Départementale d'Aide aux Collectivités locales d'Indre-et-Loire (ADAC 37).

Au niveau des « études spécifiques », une vingtaine d'actions est inscrite au programme de 2024.

Enfin, le SATESE 37 prévoit de réaliser près de 500 contrôles de raccordements au réseau public de collecte des eaux usées.

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

► Opérations groupées de réhabilitation (OGR)

Dans le cadre de son 10^{ème} programme, l'Agence de l'Eau Loire Bretagne (AELB) a accordé dès 2018 des aides financières aux SPANCs, afin que ces derniers engagent des opérations groupées de réhabilitation pour les installations d'ANC présentant un risque sanitaire et/ou environnemental. Le 11^{ème} programme a renouvelé cette mesure en faveur des usagers, jusqu'au 31 décembre 2022. Ces 5 années de travail pour le SPANC-SATESE 37 ont été l'occasion pour Sandra ROUSSELET, Assistante administrative, de réaliser un bilan lors du Comité Syndical du 25 septembre der-

nier : 3 725 usagers sollicités, 462 dossiers instruits, 432 dossiers finalisés, 1 790 063 € reversés aux usagers concernés sous forme de subventions, 4 413 334 € injectés dans l'économie locale (bureaux d'études et entreprises de travaux).



► Programme prévisionnel 2024

Dans le cadre de la mission « contrôle du neuf », le programme 2024 prévoit 900 visites (projet et réalisation). À cela viennent s'ajouter 700 visites « diagnostic immobilier » et 1 400 visites « contrôle de fonctionnement ». A noter que la mission d'animation des « opérations groupées de réhabilitation » sera officiellement terminée.

QUALITÉ

► Démarche RSO

Dans le cadre de la mise en œuvre de la démarche « Responsabilité Sociétale des Organisations » (RSO), Didier LORGERIE, Responsable Qualité - Gestion des risques, a présenté aux membres de l'Assemblée, lors du Comité Syndical du 25 septembre 2023, le bilan du déménagement opéré 3 mois plus tôt, opération visant à « rapatrier » les agents présents dans les locaux modulaires au siège social du syndicat. L'intéressé a également informé des travaux de rafraîchissement engagés dans certains bureaux du bâtiment principal. Enfin, il a tiré une première tendance quant aux gains engendrés par cette démarche : récupération de fournitures de bureau, mise en vente de divers mobiliers d'occasion...

www.satase37.fr

Syndicat d'Assistance Technique
pour l'Épuration et le Suivi des Eaux
d'Indre-et-Loire

ZA n°1 du Papillon, 3 rue de l'Aviation,
37210 PARCAY-MESLAY
Tél. 02 47 29 47 37
Fax 02 47 29 47 38
satase37@satase37.fr

Directeur de publication : Joël Pélicot

Rédaction : Stéphanie Riocreux,
Rodolphe Rouault

Conception/montage :

EFIL Communication - www.efil.fr

ISSN : 2114-0545



PEFC / 10-32-2667
PROMOUVOIR LA GESTION
DURABLE DE LA FORÊT

Imprimé par un imprimeur labellisé
IMPRIM'VERT*

Pour en savoir plus...

Toutes les décisions et leurs
documents sont consultables sur
le site internet du SATESE 37 :
www.satase37.fr



CALENDRIER DES PROCHAINS
COMITÉS SYNDICAUX

Lundi 10 juin 2024

Lundi 23 septembre 2024

Lundi 2 décembre 2024

À la Maison des Sports de Parçay-Meslay,
à 14h30 précises